

Copie de succession datant de 1999

Par etoile 3, le 01/04/2015 à 07:52

Bonjour

Est il possible de retrouver 16 ans après un acte de succession (que je n'ai pas eu)? (Mon père est décédé en 1999, je pense être nu propriétaire, comme ma sœur et ma mère est usufruitière).

Est il possible si c'est le cas, de vendre ma part de nu propriété à l'usufruitière ???

merci

Par domat, le 01/04/2015 à 10:03

bjr,

vous pouvez vendre votre part de nue propriété à l'usufruitier qui devient alors plein propriétaire.

mais le notaire chargé de l'acte va vous demander de faire la preuve que vous êtes nu propriétaire.

vous pouvez demander l'acte de mutation immobilière au notaire qui a traité la succession de votre père ou contacter le fichier immobilier du service de la publicité foncière (exhypothèque).

cdt

Par etoile 3, le 01/04/2015 à 10:15

merci pour votre réponse.